

► Vie associative *Une journée d'information s'est déroulée à Bordeaux le 15 novembre 2014*

Ce sont un peu plus d'une centaine de visiteurs qui ont fait l'honneur de répondre présents à cette première journée d'information entièrement organisée par Corinne et Yves à Bordeaux.

Le succès de cette journée est dû au soin apporté à la planification de son déroulement Avec la réunion du professeur Bébéar et de son équipe médicale en matinée suivie par un délicieux repas proposé sur place.

L'après midi fût largement consacré aux essais du matériel de démonstration d'aides techniques, relayés par les ateliers des fabricants présents.



Pr Bébéar accompagné de son équipe médicale nous parle de « l'implant bilatéral chez l'adulte et l'enfant » et de « l'évolution autour de l'implant.. »



120 personnes se sont déplacées pour assister à cette journée



Toujours très impressionnant de voir des personnes sourdes implantées écouter ! Surtout dans une salle de restaurant saturée en fond sonore...



Marc explique le mode de fonctionnement du casque filaire puis veille au moment de l'essai à son bon positionnement sur le processeur ...



Françoise apprécie le casque Savi W720 de chez PLANTRONICS, recommandé pour les personnes passant beaucoup de temps au téléphone fixe et préfère le positionner elle même pour que cette personne implantée en ait le meilleur rendement !

► Permanence *du 16 décembre 2014 à Rouen*



Autour d'une table pour mieux se voir et se comprendre ...



Informez encore et toujours, seul mot d'ordre de Joëlle ici à l'action !

► Assemblée générale

Journée d'information CISIC- Samedi 27 septembre 2014- Paris

À l'occasion de la tenue de la 12^e Assemblée Générale du CISIC, une journée d'informations ouverte au public en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire s'est déroulée le samedi 27 septembre 2014 à la FIAP Jean Monnet, Paris.

La journée a débuté avec l'assemblée générale de l'association dont le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces rapports sur notre site, tout comme ceux des années précédentes :

<http://www.cisic.fr/association/m-cisic-documents>

RECONNAISSANCE DE NOTRE ASSOCIATION PAR LES PROFESSIONNELS :

► Le 17 décembre 2013, l'Académie Nationale de Médecine remettait sa médaille d'or au CISIC pour l'ensemble de ses actions menées en faveur des surdités graves par des informations (site, guide

écrit, atelier d'apprentissage) pour les patients porteurs d'implants.

► En mai 2014, la Haute Autorité de Santé a invité le CISIC à participer à une réunion du CNE-DiMTS (Commission Nationale d'Évaluation des Dispositifs médicaux et des Technologies de santé) organisée dans le cadre du processus de renouvellement de la prise en charge des systèmes d'implant cochléaire par la sécurité sociale. Catherine DAOUD, présidente du CISIC, a pu exposer librement aux 40 membres de la commission le point de vue des patients implantés cochléaires.

UN BUDGET QUI RESTE À L'ÉQUILIBRE :

Le maintien de notre cotisation à 15 euros n'est rendu possible que grâce au travail bénévole réalisé par de nombreux membres de l'association.

La gestion administrative et financière de l'association, la rédaction de tous nos supports de communication, la création et la maintenance de nos

outils internet et les réponses aux très nombreuses questions qui nous parviennent : tout est réalisé bénévolement !

Seuls sont financés sur le budget de l'association les frais d'impressions et d'affranchissement, les frais de location de salles et les frais de déplacement des bénévoles afin d'organiser des journées d'information en région et sur Paris. Ce budget nous permet également de louer un petit local sur Paris.

Merci à toutes les personnes et organisations qui permettent à notre association de poursuivre son action, par leur engagement bénévole ou par leurs dons.

Catherine Daoud, Présidente CISIC



- ❶. Toutes les oreilles convergent vers l'estrade....
- ❷. Applaudissements et sourires... le message est bien passé !
- ❸. José en pleine démo du système Twavox.
- ❹. Vendredi soir, ils sont encore bien sages...
- ❺. Samedi soir, relâchement après l'assemblée générale !
- ❻. Joëlle et Delphine, nos vedettes d'un soir, ont scotché les chanteurs sur place qui ne les savaient pas sourdes et implantées, chapeaux !



► Vie associative

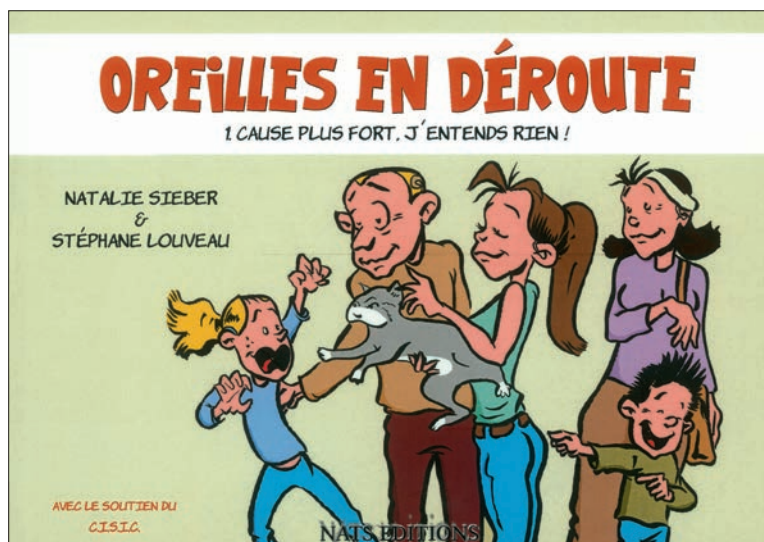
Oreilles en déroute

«Être malentendant, est-ce un handicap ?»

C'est sur réflexion que Nathalie Siebert avec l'aide aux dessins de Stéphane Louveau, a choisi de vous raconter une partie de «ses aventures» de malentendante appareillée puis implantée.

Pour dédramatiser ce qui est, puisqu'il faut bien le nommer, un handicap, vous pourrez découvrir sous formes de 24 planches réunies dans une bande dessinée, le quotidien d'une famille de personnages entendants, appareillés ou implantés tous très attachants et dont le seul but est de vous distraire.

En vente 9 euros sur le site : www.oreillesenderoute.fr



Crédit : de bijoux pour appareils auditifs et implants cochléaires



NATS EDITIONS

A l'occasion de la
Journée Nationale de l'Audition 2015,
le **CISIC**
vous invite à sa

Boutique Ephémère

avec



L. s'emmêle
www.l-semmele.com

Vente de Bijoux
d'appareils auditifs et d'implants cochléaires
par Delphine Lorton



Les oreilles en déroute
La BD

www.oreillesenderoute.fr

Rencontre et dédicace
avec Nathalie Siebert

Retrouvez-nous le

12 mars 2015 à partir de 11 h
au bureau d'accueil du

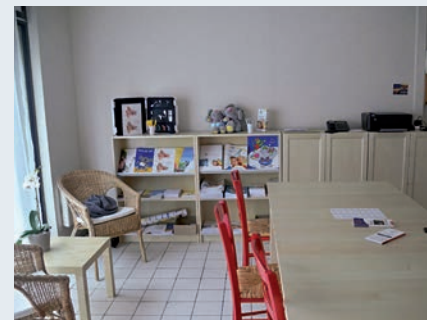
CISIC, 41 rue Henri Barbusse, 75005 Paris
www.cisic.fr

PERMANENCES À PARIS ET EN RÉGION

Nos bénévoles organisent régulièrement des permanences, occasions privilégiées d'échanges et de soutien entre les personnes implantées et futures implantées.

«Nous pouvons avoir des nouvelles des uns des autres, des anciens et des nouveaux implantés, puis nous pouvons dialoguer sur la même longueur d'onde, avoir des «petits tuyaux» pour la vie quotidienne.»

N'hésitez surtout pas à vous y rendre spontanément, vous trouverez dans l'agenda les dates qui vous concernent.



Notre bureau parisien

BREST

Une nouvelle permanence se met en place au CHU de Brest avec nos correspondantes Bretonnes, Karine Le Bec et Elisabeth Henkes.

Dates envisagées :

- Lundi 26 janvier 2015
- Lundi 23 mars 2015
- Lundi 15 juin 2015

Ces dates sont à confirmer auprès de l'association ou du service implant du CHU Brest.

► Vie associative

«Entendre pour comprendre»

Notre ami Jérôme Goust, implanté bilatéral, publie un nouveau guide sur l'audition. Il s'adresse à tout le monde : les malentendants et ceux qui les côtoient, les professionnels de l'audition, de la communication et du secteur social.

Le problème des malentendants n'est pas d'entendre, mais de COMPRENDRE. Nous savons bien qu'après l'implant cochléaire, le travail de reconquête est de donner un sens à ces multiples sons qui arrivent à notre cerveau.

Pour tirer le meilleur profit de ces merveilleux outils, ce livre nous emmène au pays de l'audition. D'abord pour découvrir ce que c'est qu'entendre et comprendre, ce que c'est que la communication dans notre vie quotidienne, le rôle de la voix et comment la rendre le plus intelligible possible. La seconde étape de la découverte nous conduit sur ce chemin de la reconquête : quelles stratégies de compensation pour les diverses situations de communication de notre vie quotidienne. A partir du cheminement psychologique de la personne malentendante, selon les besoins à chaque âge de la vie, le livre passe en revue les outils techniques, prothèses ou implants, aides techniques et aménagements du domicile ou des lieux publics.

Mais toutes ces merveilles technologiques ne sont que des outils. Comment aider notre cerveau à exploiter ces informations, à trouver ou retrouver le sens des informations archivées dans l'enfance ou des nouvelles informations ? Un certain nombre d'exercices, à faire seul ou avec d'autres (famille, amis...) aident à donner sens au nouvel univers sonore apporté par les appareils.

Enfin ce livre explique les démarches administratives et les financements.

POUR VIVRE EN BONNE ENTENTE !

251 pages,
25,00 euros franco
à l'ordre de
Vie Quotidienne et audition
La taurounié 81390 Briatexte
vqa@l-ouie.fr
www.l-ouie.fr



► Assurance

DERNIÈRE MINUTE ASSURANCE

Depuis plusieurs mois, le CISIC renégocie les tarifs de son contrat d'assurance groupe implant cochléaire.

En 2015 vous bénéficierez ainsi d'une baisse du montant de la cotisation par rapport aux tarifs de 2014 de 17% pour un implant et de 22% pour le bi-implant. Cette baisse sera applicable dès la prochaine échéance bien qu'elle soit l'échéance secondaire du contrat.

- option 1 : 180 €
- option 2 : 220 €
- option 3 : 300 €
- option 4 : 348 €

ASSURER SA PARTIE INTERNE

Doit-on assurer la partie interne de son implant ?

Oui avant la fin de garantie de 10 ans de la partie interne

Pourquoi ?

Depuis le changement de réglementation en 2009, qui a transféré le financement des implants cochléaires d'un budget spécial des hôpitaux vers la sécurité sociale, de moins en moins de chirurgien acceptent de s'engager à faire prendre en charge le remplacement de la partie interne par la sécurité sociale en cas de dommage accidentel de la partie interne, car la décision ne dépend plus seulement d'eux mais principalement de la sécurité sociale. La loi exclut en effet explicitement la prise en charge d'un remplacement par la sécurité sociale avant la fin de la garantie de 10 ans.

Elle prévoit qu'en cas de panne durant ces 10 ans, c'est le fabricant qui prend en charge le remboursement au titre de la garantie constructeur, mais bien entendu uniquement s'il ne s'agit pas d'un dommage accidentel. Le fabricant refuse bien évidemment la prise en charge au titre de la garantie s'il découvre que l'implant a été endommagé par un choc.

Est-ce que la partie interne peut être couverte par des contrats d'assurance multirisques au titre des dommages corporels ?

Oui, il faut savoir que contrairement à l'appareillage externe, CERTAINS contrats d'assurance multi-risques habitation classiques et automobile couvrent sans franchise ni vétusté les dommages aux dispositifs implantés. Si c'est le cas de vos contrats existants, il faut poser la question à votre assureur et demander de préférence une réponse écrite. Alors vous pouvez vous contenter d'assurer la partie externe uniquement.

Et si ce n'est pas le cas ? Nous vous conseillons d'assurer votre partie interne auprès de notre contrat groupe.

✖ IMPORTANT

Ne pas skier sans casque !

Les nouveaux casques que l'on trouve dans tous les magasins de sport s'adaptent parfaitement avec le port d'un implant cochléaire.

En effet, le port du processeur est facilité par un rembourrage très confortable au niveau des oreillettes et permet ainsi sa stabilité.



Interview du Dr Sandrine MARLIN

Docteur Sandrine Marlin, merci de nous recevoir au sein de l'institut Imagine. Une première question car je ne connaissais pas cet institut : Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots qu'est ce qu'Imagine et quelle est votre fonction au sein de cet institut ?

L'institut Imagine est une fondation récente (février 2014), qui réunit à la fois la prise en charge et la recherche dans les maladies rares. Une maladie rare est une maladie qui touche moins d'une personne sur deux mille).

Imagine regroupe d'une part les consultations de spécialistes et d'ultra-spécialistes dans les maladies rares, et d'autre part la recherche fondamentale. Pour les surdités génétiques, il y a un seul centre maladies rares qui s'occupe exclusivement de surdités génétiques et que je coordonne. Ce centre de référence est un réseau national composé de 14 centres de compétences en province. Dans ces centres de compétences, les ORL adressent les patients aux généticiens, qui vont essayer de faire des hypothèses sur l'origine de la surdité de ce patient.

Dans la présentation de 2004 que vous aviez faite lors de notre assemblée générale, vous parliez des débuts des tests génétiques de la surdité en France. Pouvez-vous nous dresser un bref état des lieux, 10 ans après ? Et combien de gènes responsables d'une surdité ont été identifiés ? Sont-ils tous détectables par un examen ?

En 1995 a été découvert le 1^{er} gène responsable de surdité isolée. Puis la CONNEXINE 26 a été découverte en 1999. Elle est responsable d'un cas sur trois de surdité chez l'enfant.

Chaque année, on découvre des nouveaux gènes, nous en sommes à peu près entre 85 et 90 gènes différents identifiés aujourd'hui.

Jusqu'à aujourd'hui, on a développé les méthodes de test en routine sur une quinzaine de gènes, à partir d'une simple prise de sang à la suite d'une consultation génétique. Ce développement est extrêmement coûteux, long et délicat.

Aujourd'hui, nous commençons à utiliser une méthode qui permet de tester des dizaines de gènes en même temps, grâce à une « puce » sur laquelle on a mis des fragments d'ADN correspondant aux gènes responsables de surdité isolée. Nous allons mettre les 40 gènes les plus fréquents sur une première puce, et 40 autres plus rares sur une autre puce, que nous utiliserons si les résultats de la première puce sont négatifs. C'est une technique qui est déjà utilisée dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis.

Cette technique demande bien sûr à être validée, c'est à dire qu'il faudra non seulement chercher les anomalies sur le code génétique, mais aussi s'assurer que cette anomalie est bien responsable de la surdité du patient. En effet, nous sommes tous por-

teurs d'anomalies génétiques, mais ces anomalies ne sont pas forcément à l'origine d'une surdité. Il faut donc être extrêmement prudent dans l'interprétation des résultats.

En 2014, vous disiez que les dépistages génétiques permettaient de faire de la prévention chez les membres d'une famille touchés. Que peut-on faire lorsque l'on constate la présence d'une anomalie génétique entraînant une surdité ? Est ce que la génétique peut permettre de mettre en place d'autres suivis que la surdité ? Et peut-on prédire qu'une surdité risque d'être évolutive grâce à la génétique ?

Un diagnostic génétique permet d'une part de savoir si c'est génétique, donc de mettre un nom sur la cause de la surdité. et d'autre part, de savoir si la perte auditive va évoluer ou pas, si elle va s'accompagner d'autres problèmes sur d'autres organes, comme un diabète, des problèmes neurologiques, cardiaques, rénaux... On peut ainsi anticiper et parfois limiter ou reculer l'apparition des problèmes secondaires.

Le diagnostic génétique permet aussi, chez l'enfant, d'identifier s'il est porteur d'une anomalie génétique responsable de surdité, et qu'il ne faut pas lui prescrire d'antibiotique ototoxique, sauf cas vital.

Aujourd'hui, on n'en est pas à pouvoir chez l'humain prévenir l'apparition d'une surdité avec de la génétique mais c'est probablement l'avenir.

Une de nos adhérentes a effectué des examens et la recherche effectuée sur la mutation du gène de la connexine 26 a été négative, mais les résultats n'excluaient pas la possibilité d'un autre type de maladie génétique. Est ce que vous effectuez de façon systématique de nouveaux tests sur tous vos échantillons ?

Tous nos dossiers sont répertoriés dans notre base de données et les prélèvements sont dans notre congélateur. Les dossiers « non résolus » sont ressortis régulièrement, notamment quand on trouve un nouveau gène. Il arrive donc que je re-convoque des gens, 10 ans plus tard, pour leur dire « Voilà, j'ai trouvé quelle est la cause de la surdité de tel enfant ».

Donc rien n'est oublié !

C'est donc très important de venir vous voir, même s'il n'y a pas de traitement immédiat ?

Aujourd'hui, dans les cas de surdité congénitale, on arrive à trouver la cause 6 fois sur 10, avec la méthode traditionnelle, c'est à dire sans la « puce ».

Dans les cas de surdité de l'adulte, on trouve la cause dans 20 % des cas environ, sans la puce.

Avec la puce, on sera bien meilleur.

Venir en consultation génétique permet de continuer les recherches, et d'ici un an, on sera plus opé-



rationnels et on aura plus de résultats.

Dans l'avenir, il va y avoir des protocoles d'essais thérapeutiques, et si on ne connaît pas la cause de la surdité, on ne pourra pas proposer ces essais aux patients.

Ces tests sont-ils pris en charge par l'assurance maladie ?

Le test de routine est pris en charge par la Sécu et les Mutuelles comment n'importe quel test de prise de sang.

Les tests de recherche ne sont pas facturés au patient, car ils ne sont pas inscrits à la nomenclature de la sécurité sociale. Ces tests sont financés par des financements annexes, par des dotations, donc ils ne sont pas facturés au patient.

En ce qui concerne la consultation, elle est prise en charge comme n'importe quelle consultation de spécialiste en milieu hospitalier.

Concrètement, si on veut venir vous voir, c'est au sein de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ou au sein de l'institut Imagine ?

Je travaille en priorité avec le service d'ORL pédiatrique de l'hôpital Necker dirigé par monsieur Garabedian et avec le service d'ORL adulte du professeur Sterkers de la Pitié-Salpêtrière.

Si c'est pour un enfant avant 15 ans on va dire, c'est à l'Institut IMAGINE à l'hôpital Necker. Si c'est pour un adulte qu'il ait une surdité à la naissance ou une surdité progressive, c'est au sein du service de génétique de la Pitié Salpêtrière.

Vous pourrez voir l'intégralité de l'interview du Dr Sandrine Marlin sur notre site internet.

CENTRE DE RÉFÉRENCE DES SURDITÉS GÉNÉTIQUES

Dr SANDRINE MARLIN

Consultation Enfant

Hôpital Necker

149 rue de Sèvres, 75015 Paris

Tél : 01 44 49 57 44

Consultation Adulte

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47-83 Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

Tél : 01 42 16 13 95

En région :

contactez.genetique.surdite@nck.aphp.fr

Fabricant

Advanced Bionics

76 rue de Battenheim – 68170 Rixheim
Tel : 03 89 65 98 00 • Fax : 03 89 65 50 05
E-mail : info@bionicear-europe.com
www.bionicear-europe.com

NAÍDA CI™ Q70, petite taille mais grande performance...

Le nouveau processeur de son NAÍDA CI™ Q70, véritable concentré de technologies, est le fruit de la complémentarité technologique des leaders en matière d'aides auditives et d'implants cochléaires. Il profite de 20 ans d'innovations Phonak en matière de microphones pour une capture avancée des sons. Petite taille, design raffiné,



le processeur de son NAÍDA CI™ Q70 embarque les technologies avancées pour des performances auditives améliorées notamment dans le bruit (*ClearVoice™* et *UltraZoom*). NAÍDA CI™ Q70 peut se connecter sans fil à tous les appareils électroniques « grand public » en utilisant l'accessoire de diffusion sans fil : ComPilot. La technologie bimodale permet de diffuser le flux de médias simultanément entre le processeur de son NAÍDA CI™ Q70 et une aide auditive Phonak compatible. En une seule touche, la technologie « Binaural VoiceStream™ Technology » permet de régler le volume, de modifier le programme et de prendre les appels téléphoniques simultanément sur les deux processeurs : DuoPhone, QuickSync, ZoomControl.

AquaCase, va vous aider à vivre votre vie sans limites ...

AB a été précurseur en lançant sur le marché le premier processeur de son totalement étanche à l'eau et à la poussière (IP 68) : NEPTUNE™. AB récidive en proposant AquaCase™, une solution totalement étanche (IP 68) pour le processeur de son NAÍDA CI™ Q70. AquaCase™ se présente sous forme d'un petit container



étanche dans lequel le processeur de son NAÍDA CI™ Q70 prend place. Grâce à l'antenne étanche AquaMic™ munie de son microphone, la capture du son se fait sans compromettre les performances. Clipper aux vêtements, fixer à l'aide d'un brassard ou d'une lanière, AquaCase™ sécurise le port du processeur de son NAÍDA CI™ Q70, le protège ... et vous permet de vivre toutes les aventures existantes. Avec NAÍDA CI™ Q70 et l'AquaCase™, jamais la vie d'un implanté cochléaire n'aura été aussi existante ...

N'hésitez pas à nous joindre
pour toutes questions !

AB en Ligne n° Vert :
0800 926 900
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Email :
question.utilisateur@advancedbionics.com

Fabricant

VIBRANT MED-EL Hearing Technology

400 avenue Roumanille – Bât. 6 – CS 70062
06906 Sophia-Antipolis Cedex
Tél. : 04 83 88 06 00 • Fax : 04 83 88 06 01
Email : office@fr.medel.com – www.medel.com

INFORMATION MED-EL (Novembre 2014)

Se baigner avec le RONDO :

accessoire « WaterWear »

MED-EL lance le nouveau WaterWear pour le processeur « tout-en-un » RONDO. Cet accessoire optionnel permet de **garder son processeur RONDO en nageant** ou en pratiquant d'autres activités aquatiques. L'accessoire WaterWear recouvre facilement le processeur RONDO pour assurer une protection complète contre l'eau et la poussière. L'accessoire WaterWear est composé d'un cache transparent hermétique, qui recouvre le processeur, scellé par un adhésif. L'indice de protection est **IP68**, selon le standard international sur la « protection contre les intrusions ». Avec le WaterWear, le RONDO ne peut pas fonctionner avec les piles 675 Zinc-Air. MED-EL recommande donc l'utilisation de piles alcalines (AG13 ou LR44) qui fonctionnent sans oxygène.



Pour une meilleure fixation : accessoire « Activity clip »

MED-EL propose un nouvel accessoire pour renforcer le maintien des audio processeurs MED-EL, implants cochléaires et implants d'oreille moyenne (Vibrant Soundbridge et Bonebridge). Il permet une meilleure fixation lors d'activités sportives ou au quotidien, lorsque la force d'aimantation du processeur est insuffisante. Cet accessoire ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans (pièce de petite taille).



Barrette magnétique « Activity clip »
- Référence de l'accessoire : 51369.

Personnalisez votre processeur en allant sur :

www.medel.com/skins



MED-EL

<http://www.medel.com/int/rondo>

et sur youtube :

http://www.youtube.com/watch?v=-kKQ_FhZyV4

Fabricant

Oticon Medical / Neurelec

2720 ch. Saint Bernard – 06224 Vallauris
tél. : 04 93 95 18 18 • Fax : 04 93 95 38 01
Email : contact@neurelec.com
www.neurelec.com

Service Clients :
Customers-Neurelec@oticonmedical.com



POURQUOI UNE RÉVISION ?

Comme pour tout appareil électronique élaboré, la révision et l'entretien sont indispensables pour assurer la meilleure longévité possible du processeur. Durant la révision, le processeur subit toute une série de tests, permettant d'anticiper d'éventuels dysfonctionnements et de remplacer certains composants.

LE FORFAIT RÉVISION

La révision annuelle est **inclus dans la garantie**, ce qui signifie que durant **5 ans** (à partir de la date d'activation), elle est entièrement prise en charge par Oticon Medical / Neurelec.

Au-delà de la période de garantie, il est important de continuer à l'effectuer 1 fois par an, de manière préventive. Pour cela, un « **forfait révision** » est proposé.

Pensez à la révision annuelle de votre processeur !

La révision annuelle de votre processeur est une étape clé pour optimiser sa longévité, donc ne l'oubliez pas !

EN PRATIQUE, COMMENT FAIRE ?

Il suffit de **contacter le Service Clients Oticon Medical / Neurelec**, en spécifiant l'objet de la demande, avec vos derniers réglages.

Dès réception de la demande de révision, vos réglages sont programmés sur un **processeur de prêt**.

Ce processeur de prêt est ensuite **mis à votre disposition gratuitement**, le temps de la révision.

Important : il faut attendre de recevoir l'appareil de prêt pour expédier le processeur en révision.

Votre processeur vous est réexpédié à la fin de sa révision, et vous pouvez alors renvoyer le processeur de prêt à Oticon Medical / Neurelec.

Pour demander un devis ou une révision, contactez le Service Clients :



Attention : merci de noter notre nouveau mail !

info-ic@oticonmedical.fr

Fabricant

Cochlear France

route de l'Orme aux Merisiers – Z.I. les Algorithmes
Bât. Homère – 91190 Saint Aubin
Tél : 0811 111 993
www.cochlear.fr

Nouvel accessoire pour la baignade, l'Aqua+

Les porteurs de processeurs Freedom, Nucleus® 5 ou 6, ont la possibilité de pratiquer

des activités en milieu humide grâce à la protection étanche. Désormais les porteurs de Nucleus 5 ou 6, peuvent opter pour un accessoire étanche discret et qui épouse parfaitement le pavillon.

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER LA DISPONIBILITÉ DE L'AQUA+

L'Aqua+ est un étui en silicone assorti d'une antenne spécifique. Le processeur Nucleus® 5 (CP810) ou Nucleus® 6 (CP910 et CP920) est glissé dans cette gaine souple et l'antenne reconnaissable à son intérieur bleu, y est connectée. Les processeurs Nucleus 5 et 6 Nucleus bénéficient déjà d'une importante résistance à l'eau (avec batterie rechargeable) grâce à son revêtement spécifique. Avec l'Aqua+, l'étanchéité est encore plus élevée (IP68).

L'eau chlorée, l'eau de lac ou de rivière, l'eau salée ou encore savonneuse sont autant de milieux aquatiques dans lesquels il est possible d'évoluer sans se soucier de son processeur.

L'Aqua+ est disponible dès maintenant sous

forme de kit contenant 2 étuis souples et une antenne spécifique Aqua, ce qui représente environ 100 baignades. Il doit être maintenu grâce au cordon de sécurité, à un bonnet de bain ou à l'élastique de lunettes.

Il peut être commandé par les porteurs déjà utilisateurs d'un CP810, CP910 ou CP920.

Information & Vidéo disponibles sur le site :

www.cochlear.fr

Où trouver l'information ?

Le site internet www.cochlear.fr est une source importante d'information.

- ▶ Vous pouvez télécharger les manuels, visionner des vidéos concernant la manipulation et le soin de votre processeur.
- ▶ Vous pouvez accéder à l'Aide en Ligne, qui vous permettra d'obtenir rapidement la réponse à vos questions.



- ▶ Vous pouvez également commander vos accessoires et pièces de remplacement via la boutique en ligne rubrique e-boutique.

Notre équipe est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h30, au 805 200 016 (numéro vert)



Cochlear France
3 impasse Marcel Chaland,
31100 Toulouse
Tél. : 0805 200 016
servicepatients@cochlear.com
www.cochlear.fr



Agenda 2015

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Paris

Assemblée générale à Paris
• samedi 26 septembre 2015

Cublize / Lac des Sapins (69 550)

Pique-Nique
• Samedi 27 juin 2015

Rouen

Réunion & Ateliers
• Samedi 6 juin 2015

PERMANENCES

CERTA – Centre Charlotte Blouin Angers

4, rue de l'Abbé Frémont 49100 Angers.
Salle Europe.
Permanence de 10 h à 11 h 45

• vendredi 16 janvier • vendredi 27 février
• vendredi 27 mars • vendredi 5 juin

C.H.U. Bordeaux

Place Amélie Raba Léon, 33000 Bordeaux
RDC du bâtiment « Tripode »
Permanence de 14 h à 16 h 30

• mardi 13 janvier • mardi 10 février
• mardi 17 mars • mardi 14 avril
• mardi 19 mai • mardi 23 juin

CROP Bretteville sur Odon

4, avenue de Glattbach, 14760 Bretteville-sur-Odon
Salle de réunion Lavandes.
Permanence de 14 h à 17 h
• mercredi 25 mars • mercredi 27 mai

C.H.U. Clermont-Ferrand

Hôpital Gabriel Montpied
58, rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand
5^e étage. Salle d'enseignement du service ORL.
Permanence de 14 h à 16 h

• mercredi 21 janvier • mercredi 18 février
• mercredi 18 mars • mercredi 15 avril
• mercredi 20 mai • mercredi 17 juin

C.H.U. Dijon - Hôpital du Bocage

Rue du professeur Marion, 21033 Dijon
Bâtiment Marion, rez de chaussée.
Salle de cours du service ORL, au rez de chaussée du bâtiment Marion
Permanence de 10 h à 12 h
• vendredi 6 mars • vendredi 24 avril (permanence décentralisée à Montceau les mines)
• vendredi 26 juin

C.H.U. Grenoble

Boulevard de la Chantourne, 38700 La Tronche
6^e étage dans la salle de cours ou salle de réunion du service ORL.
Permanence de 10 h à 12 h
• jeudi 22 janvier • jeudi 19 mars

Permanence de 16 h à 18 h

• jeudi 19 février

C.H.U. Nantes

Aile Est, 5^e étage, salle d'attente (service chirurgie maxillo-faciale)

Permanence de 9 h 15 à 11 h 15

• lundi 5 janvier • lundi 2 février
• lundi 2 mars • lundi 13 avril
• lundi 1 juin

Institut Saint-Pierre de Palavas

371 avenue de l'évêché de Maguelone
34250 Palavas-Les-Flots
Demander M. Zirah, délégué CISIC pour la région Languedoc-Roussillon dans le bureau N° 5
Permanence de 10 h à 12 h

• mercredi 7 janvier • mercredi 11 mars
• mercredi 20 mai
Rencontre de 10 h à 12 h sur RDV au 04 67 07 04 71 ou info@cisic.fr
• mercredi 4 février • mercredi 1 avril
• mercredi 10 juin

C.H.U. Lyon Sud

165, chemin du grand Revoyet, 69495 Pierre-Bénite
Service consultation ORL Rdc bureau 0709
Permanence de 13 h 30 à 16 h

• mercredi 4 février • vendredi 3 avril
• vendredi 5 juin

Hôpital Edouard Herriot

Place d'Arsonval 69437 LYON
Salle de Cours au sein du service consultation ORL en sous-sol à coté de l'amphithéâtre
Permanence de 13 h 30 à 16 h 30
• mercredi 28 janvier • mercredi 6 mai

Clinique Champagne-Reims

1-3 rue de l'université 51092 REIMS
Permanence de 14 h à 17 h

• jeudi 22 janvier • jeudi 12 mars
• jeudi 16 avril • jeudi 25 juin

C.H.U. Rouen

1 rue de Germont 76031 ROUEN
Pavillon Dévé 1^{er} étage, pavillon ORL
Permanence de 14 h à 16 h 30

• mardi 20 janvier (Advanced Bionics)
• mardi 17 mars • mardi 21 avril
• mardi 26 mai • mardi 30 juin

Stand de 10h à 16h (Journée Nationale de l'Audition)
• jeudi 12 mars 2015

C.H.U. Saint-Etienne

Avenue Albert Ràïuond 42270 Saint Priest-en-Jarez
« Local des usagers » hall C-D de l'hôpital Nord
Permanence de 9 h à 11 h

• lundi 19 janvier • lundi 16 mars
Permanence de 14 h à 16 h
• samedi 21 février • samedi 18 avril
• samedi 30 mai

C.H.U. Bretonneau-Tours

2 boulevard Tonnelé 37044 Tours
La salle est au rez de chaussée dans le service des consultations ORL (Bât B3) à proximité des salles d'attente B et C.

Permanence de 14 h 15 à 16 h 15

• mardi 20 janvier • mardi 17 février
• mardi 17 mars • mardi 21 avril
• mardi 19 mai • mardi 16 juin

Nouveau site Web : Oditif.fr



Emmanuelle SAILLET forte de son expérience de 15 ans auprès des personnes sourdes et malentendantes, vous accueille sur son site Oditif.fr, spécialisé dans les accessoires et les aides techniques adaptées.

A votre écoute du Lundi au Vendredi pour toute demande de devis personnalisé et de conseil par Téléphone au : 01-30-36-14-02 par mail à emmanuelle@oditif.fr ou par SMS au : 06-17-45-76-00.

Vous y trouverez des solutions au meilleur prix pour améliorer votre quotidien et vous bénéficierez d'une remise de 5% (hors catégorie protection auditive) avec le code : cisic4oditif

Alors, à très vite sur Oditif.fr.

Tarif préférentiel de piles et d'aides techniques

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (Piles et aides techniques) en vente sur les sites (contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents).

Audilo – 8, Passage des 2 Sœurs, 75009 Paris
Tél. : 01 40 82 90 78 – www.audilo.com
Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 10 h à 18 h.

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE Joëlle Fournil, Trésorière CISIC,
398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys
Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT Martine Ottavi, Secrétaire CISIC,
41 rue Henri-Barbusse, 75005 Paris
Tél. : 06 17 39 54 71 – Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change.
Marc Le Roy webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'Information sur la Surdité et l'Implant Cochléaire (CISIC).
Association loi 1901 n° 0913012932.
Tél. : 06 17 39 54 71 E-mail : info@cisic.fr – www.cisic.fr
Directrice de la publication : **Françoise Ernie**.
Réalisation : Axiome.